

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal 1001 Lausanne

Lausanne, le 9 octobre 2025

Pétition de Monsieur Alain Bron - Borde : pour un dépôt de bus sportif et solaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 23 novembre 2023, Monsieur Alain Bron déposait au bureau du Conseil communal la pétition citée en titre demandant à la Municipalité d'étudier la rénovation de l'espace sportif et de loisirs situé sur le toit du dépôt des *tl* de la Borde en y intégrant un couvert composé de panneaux photovoltaïques. La demande a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 4 février 2025.

Le dépôt de bus et sa toiture sont propriétés des tl. La Ville a une servitude d'usage public pour la partie sud qui accueille l'espace de jeux créé en 1984. Suite à la pétition d'un collectif de jeunes du quartier, déposée en mai 2022, pour demander le réaménagement de cet espace public, la Municipalité a décidé de créer un important lieu d'activités sportives, de loisirs et de rencontre multigénérationnel. Ce projet très attendu est en train de voir le jour. Les travaux sont en cours actuellement et devraient se terminer en 2026.

Sis à la jonction de trois quartiers lausannois et desservant un vaste bassin de population, les attentes sont élevées et nombreuses. Ce nouvel espace de rencontres et de vie sportive comprendra notamment des jeux de ballons - terrains de foot 5x5, de basket, de volley – qui le rendent incompatible avec l'installation de panneaux photovoltaïques. De plus, la capacité de portance de la toiture est limitée. L'intégration de panneaux photovoltaïques au projet aurait probablement nécessité le renforcement du bâtiment et donc des coûts supplémentaires. L'intégration d'un couvert composé de panneaux photovoltaïques n'était donc pas possible sur la partie sud à moins de revoir le projet à la baisse et donc de ne pas répondre à plusieurs attentes de la population.

Concernant la partie nord du toit, les *tl* qui en sont propriétaires ont clairement exprimé leur volonté de gérer leur propre production d'énergie solaire. Un projet de développement de panneaux solaires sur leurs différents dépôts de bus est en cours. La Municipalité n'a pas de pouvoir décisionnel en la matière. Elle a fait suivre la demande du pétitionnaire aux *tl*.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic Grégoire Junod Le secrétaire Simon Affolter

SAN XVV